

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maire suppléant : Kim Millette

Conseillers : Wayne Belvedere
Charles Colomb
Peter Fletcher
Lynda Phelps
Janet Ryan

AUSSI PRÉSENTS : Pierre M. Lacoste, directeur général
Nathalie Hadida, greffière

ÉTAIT ABSENTE : Maria Tutino, mairesse

A. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. Le maire suppléant déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue au public présent.

À moins d'indication contraire, le maire suppléant se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 11 janvier 2011.

2011-01-003 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller W. Belvedere et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 11 janvier 2011 avec les modifications suivantes :

- L'item F.7 - **Adoption de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Baie-D'Urfé** - est ajouté à l'ordre du jour;
- Les items M.2 et M.3 sont supprimés de l'ordre du jour;
- Les items M.4 et M.5 deviennent M.2 et M.3 respectivement.

C. RAPPORT DU MAIRE

1. Rapport du maire sur les activités de la Ville pour le mois de décembre 2010.

Le maire suppléant donne un compte-rendu des activités du centenaire et des activités de la Ville pour le mois de décembre 2010.

D. Période de questions du public

Le maire suppléant annonce le début de la période de questions.

Les cinq personnes présentes sont invitées à poser leurs questions aux membres du conseil. Les sujets suivants sont abordés :

- Nids de pigeons sous le viaduc Morgan
- Lien entre la revue *Entre-Nous* et la Ville

La période de questions se termine à 19 h 45.

E. PROCÈS-VERBAUX

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 décembre 2010 à 19 h 30.

2011-01-004 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par le conseiller W. Belvedere et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 décembre 2010 à 19 h 30.

2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 22 décembre 2010 à 19 h 30.

2011-01-005 Il est proposé par la conseillère L. Phelps, appuyé par le conseiller C. Colomb et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 22 décembre 2010 à 19 h 30.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 22 décembre 2010 à 20 h.

2011-01-006 Il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par la conseillère J. Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 22 décembre 2010 à 20 h.

F. FINANCE ET ADMINISTRATION

1. Dépôt du rapport du directeur général pour le mois de décembre 2010.

2011-01-007 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport du directeur général pour le mois de décembre 2010.

2. Approbation de la liste des dépenses pour le mois de décembre 2010 au montant de 1 025 769,23\$.

2011-01-008 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller P. Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses pour le mois de décembre 2010 au montant de 1 025 769,23\$.

3. Nomination de M^{me} Anna Dupuis au poste d'adjointe administrative, bureau du directeur général, en date du 5 janvier 2011.

2011-01-009 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère L. Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer M^{me} Anna Dupuis au poste d'adjointe administrative, bureau du directeur général, en date du 5 janvier 2011 et d'autoriser M. Pierre M. Lacoste, directeur général, à signer le contrat d'emploi de deux ans au nom de la Ville.

4. Paiement de la cotisation 2011 à l'Union des Municipalités du Québec au montant de 2138,14 \$ (taxes incluses).

2011-01-010 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère J. Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le paiement de la cotisation 2011 à l'Union des Municipalités du Québec au montant de 2138,14 \$ (taxes incluses).

5. Approbation de la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2011 en conformité avec l'article 3.1 du règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivis budgétaires.

2011-01-011 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller P. Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses contractuelles pour l'année 2011 en conformité avec l'article 3.1 du règlement n° 1030 en matière de délégation, de contrôle et de suivis budgétaires.

6. Échéances de paiement des impôts fonciers pour l'année 2011.

2011-01-012 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fixer les dates de paiement des impôts fonciers pour l'année 2011 comme suit :

1^{er} versement : 23 février 2011
2^e versement : 25 mai 2011

7. Adoption de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Baie-D'Urfé.

2011-01-013 Il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par la conseillère J. Ryan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la politique de gestion contractuelle de la Ville de Baie-D'Urfé et de transmettre une copie au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

G. PARCS, LOISIRS ET ENVIRONNEMENT

H. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

1. Dépôt du rapport sur les activités de Sauvetage Baie-D'Urfé pour le mois de décembre 2010.

Le conseiller Belvedere donne un compte-rendu des activités de Sauvetage Baie-D'Urfé pour le mois de décembre 2010.

2. Dépôt du rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de décembre 2010.

2011-01-014 Il est proposé par le conseiller W. Belvedere, appuyé par le conseiller P. Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déposer le rapport sur les activités des Citoyens en patrouille pour le mois de décembre 2010.

I. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE LA VILLE

J. AÎNÉS ET AFFAIRES CULTURELLES

1. Rapport sur les activités du centenaire.

Un compte-rendu à été donné lors du rapport du maire.

K. URBANISME, TRANSPORT ET SOUTIEN DES DOSSIERS D'AGGLOMÉRATION

1. Adoption du second projet de règlement n° 875-82 intitulé *Règlement n° 875-82 modifiant le règlement de zonage 875, tel que modifié, afin de redéfinir les exigences relatives aux enceintes des piscines.*

2011-01-015 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par le conseiller C. Colomb et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le second projet de règlement n° 875-82 intitulé *Règlement n° 875-82 modifiant le règlement de zonage 875, tel que modifié, afin de redéfinir les exigences relatives aux enceintes des piscines.*

2. Adoption du règlement n° 875-83 intitulé *Règlement n° 875-83 modifiant le règlement de zonage 875, tel que modifié, afin de permettre l'utilisation de panneaux électroniques par la Ville de Baie-D'Urfé.*

2011-01-016 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par le conseiller P. Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement n° 875-83 intitulé *Règlement n° 875-83 modifiant le règlement de zonage 875, tel que modifié, afin de permettre l'utilisation de panneaux électroniques par la Ville de Baie-D'Urfé.*

3. Adoption du second projet de règlement n° 877-6 intitulé *Règlement n°877-6 modifiant le règlement de construction 877, tel que modifié, afin de se conformer à la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles du Québec.*

2011-01-017 Il est proposé par la conseillère J. Ryan, appuyé par la conseillère L. Phelps et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le second projet de règlement n° 877-6 intitulé *Règlement n°877-6 modifiant le règlement de construction 877, tel que modifié, afin de se conformer à la Loi sur la sécurité des piscines résidentielles du Québec.*

L. OCTROIS ET AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

1. Octroi à la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île au montant de 500 \$ pour l'année 2011.

2011-01-018 Il est proposé par la conseillère L. Phelps, appuyé par le conseiller W. Belvedere et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accorder un octroi à la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île au montant de 500 \$ pour l'année 2011 et d'imputer cette dépense comme suit :

Provenance : Fonds Général
Imputation : 02-702-99-970

Un certificat de disponibilité des fonds a été émis par le trésorier intérimaire.

M. CORRESPONDANCE

1. Lettre de M. Ron Cryer de l'Association des Résidents de Baie-D'Urfé demandant le soutien de la Ville pour le déroulement du Carnaval d'hiver.
Référée à l'administration.
2. Lettre de M. Dean Provencher de l'Association de Ringuette de Beaconsfield/Kirkland/Ste-Anne-de-Bellevue demandant un soutien financier à la Ville.
Référée à l'administration.
3. Lettre de l'abbé Benoit Morrier de la Paroisse Ste-Anne-de-Bellevue demandant un soutien financier à la Ville.
Référée à l'administration.

N. LEVÉE DE LA SÉANCE

2011-01-19 À 20 h 31, il est proposé par le conseiller C. Colomb, appuyé par le conseiller P. Fletcher et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

Maire suppléant

Greffière